



DEUXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 21 novembre 2023

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Conroy, présidente
M. Dawson, vice-président
M. Cullins
M. Holder
M^{me} Shephard
M. Wetmore

M. Carr
M. D'Amours
M. Bourque
M. Legacy
M. Arseneau

le 21 novembre 2023

Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son deuxième rapport.

Le comité se réunit les 1^{er}, 14, 15, 16 et 17 novembre 2023 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 2, *Loi abrogeant la Loi sur les récipients à boisson ;*
- 6, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement ;*
- 7, *Loi modifiant la Loi sur les actes d'intrusion ;*
- 8, *Loi modifiant la Loi sur les détectives privés et les services de sécurité ;*
- 9, *Loi concernant le bien-être des enfants et des jeunes ;*
- 10, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité ;*
- 11, *Loi modifiant la Loi sur le poisson et la faune ;*
- 12, *Loi concernant l'intrusion sur les terres agricoles.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

Michelle Conroy, députée